

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 06 novembre 2018

Convocation du 26/10/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 08/11/2018

L'an deux mil dix-huit, le six novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Armelle PONCET

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Roger FRESNEAU, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Thierry MARCHAU, Jean-Baptiste ROTTIER, Loïc LAFOURCADE,

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-49

Tarifs d'encassements

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
DECIDE de fixer les tarifs d'encassements comme suit :

1) Photocopies pour les associations :

* photocopie A4 noir 0.10 €
* photocopie A4 couleur 0.15 €

2) Restaurant scolaire- repas enfants 2018-2019 :

* Inscription annuelle et occasionnelle 3.31 €
* Inscription dernière minute 4.31 €
* Repas sans gluten 3.82 €

3) Garderie périscolaire

* Q1 : quotient inférieur ou égal à 381 € : 1.64 €/heure
* Q2 : quotient supérieur à 381 € 1.96 €/heure
* Q3 : en dehors de la CAF et de la MSA 2.26 €/heure

5) Cimetière :

* Concession cinquantenaire adulte : 80.00 €
* Concession cinquantenaire enfant : gratuit
* Concession cinquantenaire urne adulte : 80.00 €
* Concession cinquantenaire urne enfant : gratuit

Les concessions sont réservées aux administrés

6) Chenil

Animaux vagabonds : 10.00 €/jour

7) Stationnement équestre

- * Par cheval et par nuit : 3.00 €
- * Groupe de 20 chevaux par nuit 50.00 €

8) Plan d'eau des Loges

Taxe d'occupation du Plan d'eau des Loges
pour les associations extérieures : 50.00 €/jour

9) Pêche

- * Carte annuelle : 50.00 €
- * Carte mensuelle 25.00 €
- * carte invité 5.00 €

10) Vente de bois

- * Stère de bois châtaignier : 8.00 €
- * Stère de chêne : 13.00 €
- * Bois blanc 5.00 €

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 07/11/2018
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 08/11/2018
Et de la publication 08/11/2018

